

LA MARQUISE DE CONDORCET :  
L'ARISTOCRATE RÉPUBLICAINE,  
LA TRADUCTRICE MILITANTE ET PHILOSOPHE

Sophie de Grouchy (1764-1822) fait partie de ces femmes lucides qui ont su s'élever avec courage au-dessus des préjugés de leur époque. On a dit qu'en épousant, à vingt-deux ans, le marquis de Condorcet, alors âgé de quarante-trois ans, elle avait épousé aussi ses croyances philosophiques et ses opinions politiques libérales. Je suis plutôt enclin à croire qu'il y a eu dans ce couple exceptionnel une forme de symbiose intellectuelle. Bien qu'elle ait eu vingt ans de moins que son mari, Sophie n'a pas tout simplement fait siennes les idées de l'académicien déjà au faite de la renommée. J'en veux pour preuve qu'avant même de faire la connaissance de Condorcet, elle manifestait une grande indépendance de caractère, un sens critique poussé et une étonnante soif de liberté. À vingt ans, elle est envoyée à Neuville-les-Dames, en Bresse, où elle est reçue chanoinesse<sup>1</sup>. C'est là qu'elle peut lire à loisir Montesquieu et les Encyclopédistes et qu'elle s'enflamme pour Voltaire et Rousseau. La lecture de ces auteurs qui lui avait été jusqu'alors refusée a pour effet de lui faire perdre la foi. Elle se convertit à la libre pensée, encouragée d'ailleurs dans cette voie par son oncle, l'avocat Charles Dupaty, président du Parlement de Bordeaux et fervent adepte de la liberté, de la tolérance et du scepticisme. À partir de vingt et un ans, Sophie est athée et anticléricale. Elle ne pouvait pas accepter qu'un Dieu que l'on dit bon puisse faire un grand nombre de damnés et un petit nombre d'élus<sup>2</sup>. Peu de femmes de sa classe sociale osaient s'afficher athées. Cela dit, Sophie a défendu les plus hautes valeurs humaines et cru à la force libératrice de l'éducation, en particulier pour les femmes, et a entretenu toute sa vie la conviction que la diffusion des connaissances contribue au progrès moral de l'humanité. Sa pieuse mère, effrayée par la transformation de sa fille, exigea que celle-ci brûle devant elle tous les livres de Rousseau et de Voltaire

qu'elle avait rapportés dans ses bagages. Mais rien n'y fit : Sophie était irrémédiablement acquise aux idées nouvelles.

Après son mariage, en 1786, celle qui sera désormais connue sous le nom de marquise de Condorcet collabore étroitement aux travaux de son mari et partage une profonde communauté de vues avec le « dernier des Encyclopédistes ». Sophie de Grouchy passa sept années marquantes de sa vie aux côtés de celui qu'on surnommait aussi le « dernier des philosophes ». Son influence sur le marquis ne laisse aucun doute. Leurs contemporains l'attestent, leurs écrits le confirment. La symbiose intellectuelle évoquée plus haut n'allait pas sans une collaboration intime qui prenait plusieurs formes. La traduction en était une.

La marquise de Condorcet connaissait l'anglais et aussi l'italien, cette langue que les femmes cultivées apprennent volontiers à l'époque, et que son aînée la marquise de Lambert (1647-1733) juge « dangereuse », car c'est la langue de l'amour... (cité dans La Porte 1769 : 83). Dans sa jeunesse, Sophie avait traduit des poèmes de Young et du Tasse, traductions restées inédites. C'est dans les années 1790, au plus fort de la tourmente révolutionnaire, qu'elle produit ses principaux travaux de traduction. Ces traductions lui sont dictées, d'une part, par ses opinions politiques et, d'autre part, par le revers de fortune qui la frappe. La marquise de Condorcet mit son talent de traductrice au service non pas d'un, mais de quatre hommes éminents : son mari, Thomas Paine, Sir James Mackintosh et Adam Smith. On peut distinguer deux moments dans son activité traductrice : le premier est *politique*, le second, *philosophique*.

### ***Au service de la cause républicaine***

Une des biographes du marquis de Condorcet a écrit au sujet de sa femme : « [...] elle va lire, étudier, traduire, déployer une grande activité politique, être pour son époux une collaboratrice, une conseillère et un soutien [...] » (Bouissounouse 1962 : 114). La marquise mit effectivement sa connaissance de l'anglais et sa compétence de traductrice au service de la cause républicaine, convaincue, comme son mari, qu'« une Constitution républicaine est la meilleure de toutes » (Condorcet 1847-1849 : V, 209). C'est pour lui qu'elle va traduire la Constitution américaine de 1787, encouragée en cela par Thomas Paine. À partir de 1791, la vie de Paine (1737-1809) est liée à celle des Condorcet. Selon le

Genevois Étienne Dumont<sup>3</sup>, Thomas Paine, ce symbole de la Révolution américaine, a eu une influence déterminante sur le couple :

On a dit que madame Condorcet avait essuyé quelques mépris de la reine, et que son zèle républicain était une vengeance de femme. Je n'en crois rien. Un caractère sérieux, un esprit qui aimait à se nourrir de méditations philosophiques, des lectures républicaines, une passion pour les écrits de Rousseau, avaient enflammé sa tête ; son mari avait un enthousiasme de réflexion, elle en avait un de sentiment ; tous deux étaient fortement persuadés que la liberté en France ne pouvait pas se soutenir du côté du trône. [...] L'Amérique leur paraissait le modèle d'un bon gouvernement, et il leur parut aisé de transplanter en France le système du fédéralisme. (Dumont 1832 : 247-248.)

Inséparable du couple Condorcet, Paine, qui connaît très mal le français et se refuse même à le parler, trouve en ses amis d'excellents interprètes et traducteurs. « Condorcet ayant trop à faire, c'est à Sophie que Paine confiera la traduction de la plupart de ses interventions politiques » (Bouissounouse 1962 : 130). Ce trio de démocrates libéraux présente de nombreuses affinités intellectuelles et unit ses efforts dans un même combat. Paine est un des cinq membres de la Société républicaine que fonde Condorcet dans les derniers jours de juin 1791<sup>4</sup>. C'est lui qui a composé le retentissant « Appel en faveur de la République » qui sera placardé sur les murs de Paris et jusque sur ceux de l'Assemblée nationale. Cette affiche proclame, entre autres : « L'absence d'un roi vaut mieux que sa présence, il n'est pas seulement une superfluité politique, mais encore un fardeau très lourd qui pèse sur la nation. » C'est la marquise de Condorcet qui a traduit ce manifeste subversif<sup>5</sup> contre la royauté, Étienne Dumont ayant refusé de le faire, tout comme il refusera de collaborer au journal *Le Républicain* fondé par le marquis de Condorcet. Sophie, elle, n'hésitait pas à afficher publiquement des idées aussi avancées que celles de son mari<sup>6</sup>. À Bonaparte qui lui dira plus tard : « Je n'aime pas que les femmes se mêlent de politique », elle rétorquera avec aplomb : « Vous avez raison, général. Mais dans un pays où on leur coupe la tête, il est tout naturel qu'elles aient envie de savoir pourquoi ! » (Badinter et Badinter 1988 : 234-235).

En 1792, toujours pour Thomas Paine, ce défenseur de la liberté et de la démocratie, la marquise de Condorcet traduira encore sa *Réponse à quatre questions sur les pouvoirs législatif et exécutif*, qui paraîtra dans la

*Chronique du mois*, et des passages des *Droits de l'homme*<sup>7</sup>. Elle traduira aussi plusieurs discours et mémoires pour ce délégué girondin à la Convention et député à l'Assemblée nationale.

*Les Droits de l'homme* que Paine fait paraître à Londres en février 1791 se voulaient une réaction aux attaques contenues dans un ouvrage contre-révolutionnaire d'Edmund Burke (1729-1797), ce chantre britannique du conservatisme. Dans ses *Reflections on the Revolution in France* publiées l'année précédente, Burke dénonçait le péril de la Révolution française qu'il présentait comme une « peste ». Son livre fut « la première atteinte considérable qui fut portée à l'enthousiasme pour la révolution » (Dumont 1832 : 114). Cette publication eut un succès retentissant aussi bien en Grande-Bretagne que dans toute l'Europe et devint le bréviaire des contre-révolutionnaires. Paine avait senti l'urgent besoin d'y faire contrepoids. Son exemple fut suivi par d'autres auteurs en désaccord avec les idées de Burke.

Parmi ceux qui s'employèrent à réfuter « les divagations malavisées et malencontreuses de M. Burke », selon les termes de W. A. Miles (cité dans Vincent 1987 : 197), il y a le philosophe, historien et homme d'État Sir James Mackintosh (1765-1832). Son manifeste *Vindiciae Gallicae. A Defence of the French Revolution and Its English Admirers* (1791) valut à son auteur de recevoir, tout comme Thomas Paine, le titre de citoyen français<sup>8</sup>. Pour appuyer, à sa manière, la contre-attaque de Paine, la marquise de Condorcet traduisit ce manifeste pour le public de langue française. Il parut sous le titre : *Apologie de la Révolution française, et de ses admirateurs anglais en réponse aux attaques d'Edmund Burke* (1792). « *Diffused knowledge immortalizes itself* », peut-on lire dans le texte de Mackintosh (1858 : 435). C'était aussi l'opinion de la marquise qui voyait la dissémination des idées par la traduction comme une nécessité, une sorte de devoir moral. La traduction est un acte anti-xénophobe, en ce sens que le traducteur refuse de réduire une œuvre à la géographie fortuite de ses origines. Il lui procure un nouvel horizon, une nouvelle patrie. Et c'est précisément un fort sentiment patriotique qui pousse la marquise à rendre accessible au public de langue française le manifeste pro-Révolution de Mackintosh. Ce faisant, elle apporte sa pierre à la vaste entreprise révolutionnaire.

### **La traductrice philosophe**

Pierre Roussel<sup>9</sup> écrit qu'une dame de sa société intime qui, à cette époque, semblait « tenir à la fois le sceptre de la beauté et le flambeau

de la philosophie », avait publié huit lettres sur la sympathie à la suite d'une excellente traduction de Smith (Alibert 1820 : xiv). La dame en question est la marquise de Condorcet ; l'œuvre, *The Theory of Moral Sentiments*, l'auteur, Adam Smith (1723-1790). Commencée en 1793, la traduction parut en deux volumes cinq ans plus tard<sup>10</sup>.

Si la traduction de textes de Paine et de Mackintosh découlait d'un choix politique précis de la part de la femme d'action engagée qu'est la marquise de Condorcet, la traduction de l'ouvrage de Smith témoigne de son engagement philosophique envers les Lumières et de sa vision de la nouvelle société sur le point de naître. Mais on peut se demander pourquoi, au plus fort de la Terreur, la marquise décide d'entreprendre la traduction de la *Théorie des sentiments moraux*. Il y a plusieurs raisons. La première est d'ordre matériel : il lui faut assurer sa subsistance et celle de sa fille alors âgée de trois ans. Lorsque son mari fut frappé de proscription et qu'il alla se cacher chez la veuve Vernet pour échapper à la guillotine de Robespierre, les biens du couple furent mis sous séquestre et Sophie s'est retrouvée du jour au lendemain dans un complet dénuement. Elle pensa alors pouvoir mettre à profit les leçons de peinture qu'elle avait prises jadis. Il faut dire qu'elle était douée d'un réel talent de portraitiste et de miniaturiste. Elle installa donc un modeste atelier dans l'entresol d'une boutique de lingerie et se mit à peindre des portraits sur commande. Elle se rendait aussi dans les prisons de la ville fixer les traits des malheureuses victimes de la Terreur. Mais rapidement, cette source de revenus se tarit. Après s'être départie de ce qui restait des biens de son père, elle fut plusieurs mois sans ressources. Du fond de son refuge, Condorcet assistait, impuissant, à la lutte quotidienne de sa femme contre la misère. Ne trouvant plus de portraits à faire, la marquise se mit à traduire pour un éditeur parisien *The Theory of Moral Sentiments* (O'Connor 1968 : 371). Pour plusieurs aristocrates, la traduction offrit en ces temps troublés une planche de salut<sup>11</sup>. La marquise de Condorcet fut loin d'être la seule à s'y adonner pour traverser les temps difficiles. L'abbé André Morellet<sup>12</sup> et Albertine Necker de Saussure<sup>13</sup> y ont eu recours également.

La marquise connaissait bien Adam Smith. Il avait fréquenté son salon, à l'hôtel de la Monnaie<sup>14</sup>. Ce salon, rival de celui de Madame de Staël, avait la réputation d'être le « centre de l'Europe éclairée » (Guillois 1897 : 73). Sophie y attira, à partir de 1787, tout ce que Paris et l'Europe comptaient de beaux esprits, de savants, de penseurs libéraux et de réformateurs politiques et sociaux, tous ennemis des institutions et de l'Église. Ont fréquenté ce salon où régnaient en

maîtres l'esprit de Voltaire et la science des Encyclopédistes : Beaumarchais, Chénier, l'abbé Morellet, La Fayette, le baron Grimm, Beccaria, Cloots, Thomas Paine et, bien sûr, Adam Smith.

Dans *The Theory of Moral Sentiments*, le philosophe écossais s'était proposé de répondre à la question : « De quelle manière l'homme, en tant qu'individu et espèce, est-il parvenu à être ce qu'il est ? » Il voulait faire la preuve que la condition actuelle de l'homme est le résultat de quelques facteurs peu nombreux et assez simples, dont la sympathie. Pour nous, Adam Smith est le père de l'économie libérale, mais pour ses contemporains il était d'abord et avant tout un « philosophe moral ». Sa théorie des sentiments moraux lui avait acquis une notoriété dans toute l'Europe. Publié en 1759, son ouvrage avait été traduit en 1764 par Marc-Antoine Eidous, puis de nouveau dix ans plus tard par l'abbé Blavet (1719-1809). Ces deux traductions étaient cependant médiocres et incomplètes. C'est donc aussi pour répondre à l'attente du public que la marquise de Condorcet retraduisit *The Theory of Moral Sentiments*. L'intérêt est grand alors pour ce genre de réflexion à une époque où l'on redéfinit l'homme et sa place dans la société. Les études morales ont toujours fait partie intégrante de la culture littéraire en France. Il suffit d'évoquer les noms de Montaigne, Pascal, Corneille, Bossuet, Racine, Fénelon, Voltaire et Rousseau pour comprendre l'accueil que le public français pouvait réserver à une œuvre forte comme celle de Smith. Toute la morale des Lumières, qu'elles soient françaises ou écossaises, tient dans cette phrase : « La sympathie fait que nous ne pouvons être heureux qu'en travaillant au bonheur des autres. » Les théologiens et les moralistes rationalistes de l'époque classique intégraient les normes morales à un système objectif « vertical » : c'est un être suprême qui établissait l'ordre du monde. Or les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle renversent la perspective et l'« horizontalisent », pour ainsi dire : c'est dans l'expérience vécue et l'analyse des sentiments humains qu'ils cherchent les fondements de la morale. Et la sympathie devient la notion clé de cette nouvelle conception du jugement moral.

L'idée fondamentale de Smith est que l'objet premier de nos perceptions morales est représenté par les actions des autres hommes, que nous jugeons d'après notre capacité de sympathiser plus ou moins avec elles, et d'autre part que nos jugements moraux sur notre propre conduite ne sont que des applications des jugements que nous avons déjà portés sur la conduite des autres, en fonction de l'intensité du plaisir ou de la douleur que nous éprouvons devant le spectacle de la conduite d'autrui. La conscience morale suppose donc l'existence en

nous d'un dédoublement, celui d'un moi « spectateur impartial » et d'un moi jugé par ce spectateur (Pons 1994 : 9).

La théorie de Smith rejoint bon nombre des valeurs fondamentales défendues par sa traductrice, raison supplémentaire qui justifie sa décision de traduire cet ouvrage. Mais celle-ci pousse la réflexion plus loin. Elle ne se contente pas de suivre passivement les idées du philosophe d'Édimbourg, elle formule les siennes propres. Elle rédige huit *Lettres sur la sympathie* qu'elle annexe à sa traduction. Ces lettres sont une sorte de contrepoint personnel à l'ouvrage. Dans l'Avertissement qui précède sa traduction, la traductrice-philosophe écrit : « Dans les *Lettres sur la Sympathie* [sic] qui paraissent à la suite, quelques opinions de Smith sont examinées, modifiées et même combattues » (Condorcet dans Smith 1830 : I, viii).

Dans cette correspondance fictive — genre en vogue au XVIII<sup>e</sup> siècle —, la traductrice qui se fait philosophe n'hésite pas à marquer ses désaccords avec Smith ou à préciser sa pensée. On y lit, par exemple : « Vous verrez comment j'ai eu la témérité de suppléer à ces omissions » (Lettre I). Dans le passage suivant, on voit la femme lucide qui revendique le droit de parole, le droit de participer au débat : « Cette opinion est contraire à celle de l'illustre Smith dont je vais combattre encore ici quelques assertions. Vous me trouverez peut-être téméraire : mais en convenant que Smith est regardé à juste titre comme un des premiers philosophes de l'Europe, il me semble que sur des objets qui tiennent moins à des connaissances profondes qu'à des observations sur soi-même, tous ceux qui réfléchissent peuvent prétendre au droit de discuter » (Lettre IV). La traductrice se reconnaît le droit de se faire sourcière de l'âme humaine et de critiquer l'auteur qu'elle traduit. Elle se garde, toutefois, de modifier le texte de Smith ou encore de multiplier les notes de bas de page chaque fois qu'elle diverge d'opinion avec lui, comme se permettra de le faire plus tard avec une certaine désinvolture Clémence Royer en traduisant *L'Origine des espèces* de Charles Darwin.

Au fond, la pensée philosophique de la marquise de Condorcet recoupe ses opinions politiques. Républicaine et athée, elle écarte la nécessité d'un législateur éclairé ou l'existence d'un être suprême pour formuler les règles morales et sociales. Elle veut montrer comment un peuple entier peut lui-même former ces règles en s'appuyant sur le principe de l'amour de soi. Pour les philosophes écossais, la sympathie est vue comme un sixième sens. La marquise remplace ce sixième sens par la faculté que tous les hommes peuvent acquérir grâce à l'expérience de la vie sociale. Fidèle en cela à la pensée de son mari, elle

cherche à montrer que « des individus modernes peuvent construire un ordre social autonome d'où vient l'ordre des droits civils » (Ando 1983 : 336). Dieu est mort. Le roi est mort. Vive le citoyen libre qui peut se réaliser pleinement dans la liberté et qui est conscient de ses devoirs sociaux. Vive le peuple moderne capable de former un ordre social autonome. Cette conception des choses renforce la pensée sociale des Lumières et lui ajoute un caractère révolutionnaire. Alain Pons résume bien la pensée de Sophie de Condorcet lorsqu'il écrit : « Ce qui fait l'intérêt [des *Lettres sur la sympathie*], c'est que [Madame de Condorcet] opère avec beaucoup de spontanéité une synthèse entre les idées morales principales des philosophes de son siècle, celles des Écossais et aussi celles de Voltaire, Rousseau, et, bien entendu, Condorcet » (Pons 1994 : 10). La traductrice de Smith est, à n'en pas douter, la digne héritière des Lumières.

### **Radiographie d'une traduction**

Publiée en 1798, la traduction de la *Théorie des sentiments moraux* par la marquise de Condorcet restera pendant deux siècles la seule version digne de ce nom par laquelle les idées de Smith sur la sympathie seront diffusées dans le public de langue française. Il fallut, en effet, attendre 1999 pour qu'une nouvelle version de cet ouvrage soit mise à la disposition des lecteurs<sup>15</sup>. Les auteurs de cette retraduction ont l'honnêteté de reconnaître de grandes qualités à la traduction de leur devancière, qui a le mérite d'être complète et formulée dans un style très élégant. « Indéniablement, elle procure à son lecteur le plaisir d'une langue raffinée qui, de plus, a l'immense avantage d'être contemporaine de celle de Smith<sup>16</sup> » (Smith 1999 : 10). Avant eux, le philosophe Victor Cousin (1792-1867) avait qualifié cette traduction de « fidèle et agréable ». Pour sa part, Henri Baudrillart, professeur au Collège de France, publia en 1860 une réédition annotée de la traduction de la marquise de Condorcet et confirma le jugement de Cousin, tout en faisant la critique des traductions sourcières qui avaient cours à son époque :

Le lecteur pourra se convaincre que la pensée de Smith y est constamment rendue avec une exacte précision, et que l'on ne sent point, comme c'est l'écueil et la mode des traductions de nos jours, un idiome étranger percer à chaque moment sous la phrase française, et

former, par le mélange de deux génies incompatibles, un langage informe, fatigant, quelquefois presque inintelligible. La traduction de madame de Condorcet se lit sans aucune peine et n'a jamais besoin qu'on se la traduise à soi-même. (Baudrillart dans Smith 1860 : xiii.)

On peut dès lors se poser la question suivante : Si la traduction de la marquise est *fidèle, précise et agréable à lire*, pourquoi alors proposer une nouvelle traduction ? De l'avis des trois traducteurs, c'est l'élégance même de la traduction qui fait problème. Cette élégance a pour effet, selon eux, d'occulter la rugosité, les répétitions et les lourdeurs du style de Smith. Les universitaires se donnent alors pour tâche de faire ressortir, grâce à une stratégie littéraliste, le caractère didactique et oral du texte original. Il faut rappeler que *The Theory of Moral Sentiments* regroupe les leçons d'un cours que l'auteur a donné pendant sept ans à Glasgow. Cette stratégie littéraliste ne se justifiait pas tant par un désir d'être respectueux d'un style — ce style n'en valant guère la peine — que par « le souci porté aux articulations rigoureuses des raisonnements de Smith et à la précision tranchée de son vocabulaire » (Smith 1999 : 10). Cette traduction intégrait, en outre, de nouvelles hypothèses de lecture, de nouvelles interprétations du texte original.

Dans le choix de ses termes, la marquise n'a pas été suffisamment attentive à la cohérence du réseau lexical de la sympathie et à tout le vocabulaire indiquant la valeur des intensités (des sentiments) et des déplacements<sup>17</sup>. Grâce au littéralisme, il a été possible « d'explicitier l'une des dimensions de l'empirisme smithien que la traduction de la marquise de Condorcet ne rendait pas » (*ibid.* : 11). Enfin, la traduction élégante de 1798 masquait une autre propriété importante du texte de Smith : tout le réseau lexical appartenant au vocabulaire du spectacle, du théâtre, de la scène. Cette trame lexicale est pourtant indissociable du texte de Smith, qui file tout au long de sa démonstration la métaphore du « spectateur ». Un seul exemple, extrait du premier chapitre, suffira à illustrer l'écart qui sépare la traduction élégante de la marquise d'avec la version littérale des trois universitaires français. (Toutes les mises en évidence sont de nous.)

Adam Smith (1759)

*Whatever is the passion which arises from any object in the person principally concerned, an analogous emotion springs up, at the thought of his situation, in the breast of every attentive spectator. Our joy for the deliverance*

*of those heroes of tragedy or romance who interest us, is as sincere as our grief for their distress, and our fellow-feeling with their misery is not more real than that with their happiness. We enter into their gratitude towards those faithful friends who did not desert them in their difficulties; and we heartily go along with their resentment against those perfidious traitors who injured, abandoned, or deceived them. In every passion of which the mind of man is susceptible, the emotions of the by-stander always correspond to what, by bringing the case home to himself, he imagines should be the sentiments of the sufferer.* (Smith 1961 : 5.)

La marquise de Condorcet (1798; reproduit de la réédition de 1860)

Quelle que soit l'impression qu'un homme éprouve dans une situation donnée, tout *spectateur* attentif, en le considérant, sera ému d'une manière analogue à la sienne. Les héros de roman ou de tragédie nous intéressent également à leurs succès et à leurs revers; et notre sympathie n'est pas moins réelle pour les uns que pour les autres. *Nous partageons leur reconnaissance* pour les amis qui leur restent fidèles dans le danger ou le malheur; *nous épousons leur ressentiment* contre les traîtres qui les outragent ou qui les trompent. Pour toutes les impressions dont l'homme est susceptible, l'émotion du *spectateur* suppose donc toujours une fiction d'imagination par laquelle il se substitue lui-même à la situation. (Smith 1860 : 3-4.)

M. Biziou, C. Gautier, J.-F. Pradeau (1999)

Quelle que soit la passion provoquée par un quelconque objet chez la personne principalement concernée, une émotion analogue surgit à la pensée de sa situation dans le cœur de tout *spectateur* attentif. Notre joie lors de la délivrance du héros qui nous intéresse dans une tragédie ou un roman est aussi sincère que notre peine pour sa détresse; notre affinité avec sa misère n'est pas plus réelle que celle avec son bonheur. *Nous entrons dans sa gratitude* à l'égard de ses amis fidèles qui ne l'abandonnèrent pas dans les difficultés et *nous l'accompagnons cordialement dans son ressentiment* contre ceux, traîtres perfides, qui lui nuisirent, l'abandonnèrent ou le trompèrent. Pour chacune des passions dont l'esprit de l'homme est susceptible, les émotions du témoin, *ramenant à l'intérieur de soi* le cas qu'il observe, correspondent toujours à ce qu'il imagine devoir être les sentiments de celui qui pâtit. (Smith 1999 : 26-27.)

Cet extrait montre bien que le style raffiné et élégant de la marquise gomme malgré tout certains traits essentiels du texte de Smith, traits qu'une traduction moins élégante mais lexicalement plus précise permet de faire ressortir. Ainsi, « *We enter into their gratitude* » n'est pas mal exprimé par la marquise qui traduit ce segment par « Nous partageons leur reconnaissance », mais la dynamique du mouvement sympathique (notion importante chez Smith) est plus explicitement rendue par la formulation littérale « Nous entrons dans sa gratitude », même si cette tournure est moins idiomatique. Il en va de même pour cet autre exemple de déplacement dont la valeur, selon les traducteurs Biziou, Gautier et Pradeau, est mieux rendue si l'on suit la voie littérale : « *we heartily go along with their resentment* ». La marquise traduit ce passage par « nous épousons leur ressentiment », alors que les trois universitaires optent pour « nous l'accompagnons cordialement dans son ressentiment », cordialement étant entendu au sens propre de « qui vient du cœur ». Là où la marquise se contente de traduire « *by bringing the case home to himself* » par « suppose », les trois littéralistes forcent encore la langue et écrivent « ramenant à l'intérieur de soi » (le cas qu'il observe).

Si l'élégance et la facilité de lecture s'obtiennent souvent aux dépens de bénignes infidélités, il faut reconnaître que l'exactitude sémantique et le respect scrupuleux de la cohérence des réseaux lexicaux entraînent aussi de légères entorses au caractère idiomatique de la langue d'arrivée. Concilier à la fois élégance et précision est le pari que seuls les très grands traducteurs parviennent à tenir. Mais là n'est pas l'essentiel. En fait, ce dont il faut tenir compte avant tout, c'est la *stratégie de traduction* qu'adopte un traducteur avant même d'entreprendre la traduction d'un ouvrage ou d'un texte donné. Cette stratégie, que l'on peut considérer comme son « projet de traduction », de la même manière que l'on parle pour un écrivain de son « projet d'écriture », oriente toute sa démarche. Cette stratégie a un caractère global et se distingue des décisions ponctuelles prises au fur et à mesure que progresse la traduction, ces choix ponctuels correspondant à l'application des divers procédés concrets de traduction.

Ainsi, les trois universitaires ne se sont pas donné pour tâche de produire une traduction esthétique, la *Théorie des sentiments moraux* n'étant pas une œuvre littéraire au sens restreint du terme. Ils ont voulu donner de cet ouvrage philosophique une traduction didactique, cohérente et la plus explicative et explicite possible de la pensée d'Adam Smith sur la sympathie. Leur traduction est tout aussi *réussie*

(le mot *fidèle* ne veut rien dire) que celle de la marquise de Condorcet, dont le projet consistait à rendre accessible et lisible l'œuvre du philosophe dans la langue châtiée de ses contemporains. Ce n'est donc pas en comparant deux traductions d'une même œuvre que l'on peut évaluer une traduction, mais en procédant à une recontextualisation des traductions et en cherchant à connaître la stratégie de traduction adoptée par le traducteur afin de savoir si celle-ci est pertinente, cohérente et exempte de disparates<sup>18</sup>. La méthode comparative se limite à faire ressortir les différences et les similitudes existant entre deux traductions. Elle ne renseigne pas sur l'historicité d'une traduction. Tout comme on peut préférer un style d'écriture à un autre, on peut aimer ou non le style d'une traduction, sa « manière », son rythme, son ton. On peut préférer la traduction de la marquise de Condorcet à celle des universitaires littéralistes. Et il arrive un moment où la sensibilité esthétique intervient dans l'appréciation personnelle d'une traduction.

### Conclusion

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles Nodier a écrit : « En littérature, le vrai révolutionnaire était le traducteur » (Nodier 1834 : 249). On peut en dire autant de la marquise de Condorcet, cette traductrice de la révolution sociale et de la révolution des idées de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>.

Ses traductions sont indissociables de la connivence intellectuelle qui l'unissait à son mari, indissociables de ses engagements sociopolitiques et de sa pensée philosophique. Ses travaux de traduction sont en quelque sorte l'« émanation » à la fois de sa personnalité et de ses convictions. Il y a en elle une militante républicaine et une philosophe. Sa conception de la philosophie correspond à celle de Sénèque : « Ce que nous promet avant tout la philosophie, écrit le philosophe latin, c'est le sens de la communauté, l'appartenance au genre humain, à la société des hommes » (Sénèque 2001 : 25). Pour la marquise, la philosophie nous apprend à nous libérer de nous-mêmes et nous inculque le sens du bien commun. Femme d'action, femme de réflexion, la marquise fut aussi une femme de passion : « Il n'y a de raisonnables que les passions, écrit-elle. Elles font vivre double » (cité dans Léger 1933 : 60).

Madame de Staël qualifia la marquise de Condorcet de « femme à part ». Et elle l'était en effet. Quand elle est devenue républicaine, on l'a accusée d'être une « transfuge de la noblesse ». Mais un proverbe

arabe ne dit-il pas que « les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leurs pères » ? Cette femme brillante et indépendante sut se libérer des lourds préjugés qui sévissaient encore à l'égard des personnes de son sexe et prouva par ses travaux de traduction qu'elle avait un rôle actif à jouer sur la scène politique et intellectuelle. Selon Michelet, les femmes auraient été à l'avant-garde de la Révolution française. Chose certaine, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on semble prendre conscience pour la première fois de l'existence des femmes en tant que groupe social. En moins de cent ans, le chemin qu'elles ont parcouru, du moins certaines d'entre elles, est considérable. Si l'on se reporte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la marquise de Lambert, celle-là même qui avait peur de l'italien, croyait encore qu'une femme de condition ne pouvait faire des livres sans se déshonorer (La Porte 1769 : II, 75). Lady Mary Montagu (1689-1762), pour sa part, osait écrire en 1710 à propos des femmes : « Je ne doute pas que Dieu et la nature nous aient mises à un rang inférieur. Nous sommes le rebut de la Création : nous devons obéissance et soumission au sexe supérieur ; toute femme qui se laisse aller, par vanité ou par folie, à les refuser se rebelle contre la loi du Créateur et l'inattaquable ordre de la nature<sup>20</sup> » (cité dans Moulin et Chuvin 2001 : 104). En femme émancipée, la marquise de Condorcet sut s'affranchir très jeune de cette servitude et contribua avec son mari, en tant que traductrice, à consolider l'œuvre de la Révolution et à diffuser les idées progressistes des Lumières qui préfigurèrent l'abolition des privilèges, des titres et des distinctions sociales.

Si la marquise de Condorcet a vécu au diapason de son époque, elle demeure néanmoins une femme du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu qu'elle revendiquait sa filiation spirituelle aux philosophes des Lumières et aux Encyclopédistes, qui ont laissé sur sa pensée une empreinte libératrice durable. Sa manière de traduire appartient aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle. Son style élégant et poli s'apparente davantage à celui d'une Anne Dacier qu'à celui d'un Chateaubriand. En pleine période romantique, le traducteur de Milton crachait son mépris pour l'Encyclopédie et la Révolution, et le littéraire appelait de ses vœux une autre révolution, une révolution dans la manière de traduire : « Me serait-il permis d'espérer que, si mon essai<sup>21</sup> n'est pas trop malheureux, il pourra amener quelque jour une révolution dans la manière de traduire ? Du temps d'Ablancourt les traductions s'appelaient de *belles infidèles* ; depuis ce temps-là on a vu beaucoup d'infidèles qui n'étaient pas toujours belles : on en viendra peut-être à trouver que la fidélité, même quand la beauté lui manque, a son prix » (Chateaubriand 1871 :



212; souligné dans le texte). Révolutionnaire sur le plan des idées politiques, la marquise de Condorcet ne l'était pas sur celui de la traduction. Elle était de son temps et n'avait pas à faire toutes les révolutions... Ses traductions ciblistes gardent l'élégance du style des gens de sa classe sociale. Pour faire avancer des causes qui lui tenaient à cœur, elle aura su mettre, néanmoins, son talent de traductrice au service d'hommes éminents comme son mari, Paine, Mackintosh et Smith : cela suffit à lui mériter un titre de gloire honorable.

JEAN DELISLE  
École de traduction et d'interprétation  
Université d'Ottawa  
(Canada)

## Notes

- 1 Les jeunes filles nobles qui étaient reçues chanoinesses « ne sortaient pas du siècle, ne prononçaient pas de vœux, restaient libres de rentrer dans le monde quand elles le désiraient et percevaient une prébende sur les revenus du chapitre : c'était une position flatteuse en attendant un mari et, pour celles qui n'en sortaient pas, une assurance confortable contre le célibat. [...] Les chanoinesses recevaient librement, donnaient des bals, croquaient la vie avec avidité, n'interrompant leur carrière de délices que pour chanter l'office dans la chapelle du prieuré » (Chaussinand-Nogaret 1984: 30).
- 2 Elle écrira : « Les opinions religieuses n'ont servi qu'à flétrir l'âme, engourdir l'esprit des humains, affliger les sociétés, dévaster les nations, ensanglanter la terre, et, au nom du ciel, placer l'enfer sur le globe » (cité dans Doumic 1897 : 925).
- 3 Le nom d'Étienne Dumont (1759-1829) est indissociable de celui du juriconsulte anglais Jeremy Bentham (1748-1832), dont il a traduit, clarifié et diffusé l'œuvre. Dumont a aussi rédigé des discours de Mirabeau. Voir l'article d'Hannelore Lee-Jahnke, « Étienne Dumont, ou l'esprit cartésien au service du juriconsulte Jeremy Bentham », dans *Portraits de traducteurs* (Delisle 1999 : 131-169).
- 4 « Condorcet, au moment de la fuite du roi [21 juin 1791], était devenu un républicain décidé. [...] Sa société a été vraiment le foyer de la république » (Dumont 1832 : 244; 247).
- 5 Bien que rédigé par Paine, cet étendard républicain portait la signature d'Achille Duchâtelet, jeune officier ayant servi en Amérique pendant la

guerre de l'Indépendance. Dumont avouera dans ses *Souvenirs sur Mirabeau* : « Je refusai absolument de traduire son affiche. Je résistai à toutes ses prières. Il [Duchâtelet] avait beau me répéter que je n'y étais pour rien; que la chose se ferait également sans moi, et que je pouvais l'aider en ami et le condamner en même temps : je m'applaudis de rester inflexible [...] » (Dumont 1832 : 243).

- 6 Il a été l'un des rares hommes de son époque à réclamer pour les femmes l'égalité entière des droits. Son manifeste *Sur l'admission des femmes au droit de cité* fait date dans l'histoire de la reconnaissance des droits des femmes.
- 7 Le traducteur attiré, pour ainsi dire, de Thomas Paine était François Lanthenais. C'est lui qui traduit deux de ses principaux ouvrages : *Les Droits de l'homme* (1791) et *Le Siècle de raison* (vol. I, 1794; vol. II, 1796). Au sujet de ce dernier ouvrage, qualifié abusivement de « bible de l'athéisme », Lanthenais écrira : « J'en entrepris la traduction avant la révolution contre les prêtres, et il fut publié en français vers le même temps. Couthon, à qui je l'envoyai, me témoigna du déplaisir de ce que j'avais traduit cet ouvrage » (lettre du 5 août 1794, citée dans Conway 1900 : 271). Cette traduction valut à Lanthenais de voir son nom ajouté à la liste des Girondins proscrits, mais Marat le fit effacer.
- 8 Décret de l'Assemblée nationale du 26 août 1792 (Vincent 1987 : 235, 384).
- 9 Médecin et philosophe, spécialiste de la physiologie féminine, Pierre Roussel (1742-1802) cherchait à éclairer la médecine par la philosophie. Il est l'auteur de *Système physique et moral de la femme*, d'un essai sur la sensibilité et d'une théorie des sentiments.
- 10 Outre les lettres, l'ouvrage renfermait aussi un *Essai sur l'origine des langues*. Dans son Avertissement, la traductrice écrit : « Quoique moins parfait que la grammaire de Condillac, l'*Essai sur l'origine des langues* présente cependant plusieurs remarques importantes qui ne se trouvent pas chez le philosophe français, notamment celles par lesquelles Smith cherche à déterminer, avec exactitude, les différences qui existent entre les langues anciennes et les langues modernes, et montre comment, à mesure que les idées se sont étendues, les langues se sont de plus en plus simplifiées » (dans Smith 1830 : I, vi).
- 11 La baronne Dudevant, mieux connue sous le nom de George Sand (1804-1876), considérait la traduction, ce « petit métier », comme une forme de déchéance pour un aristocrate.
- 12 Philosophe, collaborateur de l'Encyclopédie, académicien et homme de salon, l'abbé Morellet (1727-1819) traduisit après la Révolution des romans d'Ann Radcliffe, de M. G. Lewis et de R. M. Roche. Dans ses *Mémoires sur le XVIII<sup>e</sup> siècle et sur la Révolution*, il écrit : « [...] de 1797 à 1800, j'ai traduit et fait imprimer seize volumes in-12 de romans, un volume d'histoire de



- l'Amérique [de W. Robertson], deux volumes in-8°, [...], un volume in-4° [...]. J'ose dire que c'est là une assez grande activité dans [sic] un homme de soixante et dix ans passé [sic]; mais il me fallait vivre, il fallait songer à l'avenir... » (Morellet 1821: 175).
- 13 Cousine par alliance de Madame de Staël, Albertine Necker de Saussure (1766-1841), subissant comme tant d'autres aristocrates les contrecoups de l'onde de choc révolutionnaire, traduit le *Cours de littérature dramatique* de Schlegel, et put ainsi apporter son écot aux finances du ménage. Voir l'étude que nous avons publiée à son sujet dans *Portraits de traductrices* (Delisle 2002 : 117-171).
- 14 Inspecteur général de la Monnaie, le marquis de Condorcet jouissait, à ce titre, d'un grand appartement quai de Conti.
- 15 Cette nouvelle traduction est l'œuvre de trois universitaires français : Michaël Bizou (Université de Paris X-Nanterre), Claude Gautier (Université Jules-Verne de Picardie) et Jean-François Pradeau (Université Marc-Bloch de Strasbourg). Les auteurs de cette traduction érudite et très didactique multiplient les notes de nature terminologique et philologique, explicitent les allusions, retracent les influences subies par Smith et expliquent sa pensée en la rapprochant de celles de Hume, de Hutcheson, de Butler, de Shaftesbury et de Mandeville. Ils ne comparent pas leur version à celle de la marquise de Condorcet.
- 16 Selon Dugald Stewart (1753-1828), Adam Smith, dans sa jeunesse, s'est souvent adonné à la traduction, particulièrement de textes français, afin d'améliorer son style. Il considérait cet exercice comme un excellent moyen de cultiver l'art de la composition (Stewart dans Smith 1961 : 6).
- 17 Exemple : *to be transfused* : « Il y a des occasions où les passions peuvent paraître être transfusées d'une personne à l'autre [...] » (Smith 1999 : 27). Smith utilise souvent ce terme à propos des passions et de la sympathie. Voir d'autres exemples plus bas.
- 18 Par disparates, il faut entendre les incohérences de nature lexicale, rhétorique, stylistique, rythmique, prosodique dont souffrent certains textes traduits. Ces éléments discordants sont caractérisés, entre autres, par l'absence d'unité de langue, d'unité de style, d'unité de ton : registres incompatibles ou hétéroclites, distorsions sémantiques, anachronismes et archaïsmes potiches, inconsistances lexicales, rupture des conventions littéraires, fausse oralité, fausse langue dialectale. Sur l'évaluation des traductions, voir notre article « L'évaluation des traductions par l'historien » (Delisle 2001).
- 19 Paul Monceaux va même jusqu'à affirmer : « La marquise fut révolutionnaire avant la Révolution » (Monceaux 1897 : 152).

20 Extrait d'une lettre adressée à l'évêque de Salisbury, le 20 juillet 1710.

21 Sa traduction du *Paradis perdu* de John Milton.

## Références

### I. Sources

#### a) Source manuscrite

Bibliothèque publique et universitaire (BPU) de Genève, Département des manuscrits, Fonds Étienne Dumont : Ms. fr.74 — Quatre lettres adressées à Étienne Dumont par Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet [1791-1792].

#### b) Sources imprimées

CONDORCET, Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de (1847-1849), *Œuvres*, sous la dir. de F. Arago et de Madame O'Connor, Paris, F. Didot, 12 vol. Réédité en 1968 par F. Frommann Verlag, Stuttgart-Bad Connstatt.

CONDORCET, Sophie de (1994), *Lettres sur la sympathie* suivies des *Lettres d'amour*, texte présenté et annoté par Jean-Paul de Lagrave, préface d'Alain Pons, Montréal, L'Étincelle, 279 p.

FONER, Philip S. (1945), *The Complete Writings of Thomas Paine, with a Biographical Essay, and Notes and Introductions Presenting the Historical Background of Paine's Writings*, New York, The Citadel Press, lxii-632 p.

GROUCHY, Sophie de (marquise de Condorcet) (1993), *Lettres sur la sympathie* suivies de *Lettres d'amour à Maillia Garat*, textes revus, présentés et annotés par Jean-Paul de Lagrave, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, coll. « Symbolique et idéologie », 196 p.

MACKINTOSH, Sir James (1792), *Apologie de la Révolution française, et de ses admirateurs anglais en réponse aux attaques d'Edmund Burke; avec quelques remarques sur le dernier ouvrage de M. de Calonne. Ouvrage traduit de l'anglais sur la troisième édition*, Paris, F. Buisson, 362 p. [Traduction de *Vindiciae Gallicae* par Madame de Condorcet.]

MACKINTOSH, Sir James (1858), *Vindiciae Gallicae. A Defence of the French Revolution and its English Admirers against the Accusations of the Right Hon. Edmund Burke; Including Some Strictures on the Late Production of Mons. de Calonne*, 1<sup>re</sup> éd. 1791, dans *The Miscellaneous Works of the Right Honourable Sir James Mackintosh*, Boston, Phillips, Sampson & Co.; New York, J. C. Derby, p. 404-461.

- PAINE, Thomas (1791), « Appel en faveur de la République », trad. par Madame de Condorcet, 30 juin.
- PAINE, Thomas (1792a), « Réponse de Thomas Paine à quatre questions sur les pouvoirs législatif et exécutif », trad. par Madame de Condorcet, dans *La Chronique du mois*, mai-juillet.
- PAINE, Thomas (1792b), *Les Droits de l'homme*, passages trad. par Madame de Condorcet.
- SMITH, Adam (1759), *The Theory of Moral Sentiments; or an Essay towards an Analysis of the Principles By Which Men Naturally Judge Concerning the Conduct and Character, First of their Neighbors, and Afterwards Themselves. To Which Is Added a Dissertation on the Origin of Languages*, Édimbourg, J. Hay & Co., 2 vol.
- SMITH, Adam (1764), *Métaphysique de l'âme, ou Théorie des sentiments moraux*, trad. anonyme attribuée à Marc-Antoine Eidous, Paris, Briasson, 2 vol.
- SMITH, Adam (1774), *Théorie des sentiments moraux, traduction nouvelle de l'anglais de M. Smith par l'abbé Blavet*, Paris, Valade, 1774, 2 t. en un vol.
- SMITH, Adam (1798), *Théorie des sentimens moraux ou Essai analytique sur les principes des jugemens que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres, et ensuite sur leurs propres actions. Suivi d'une dissertation sur l'origine des langues. Par Adam Smith. Traduit de l'anglais sur la septième édition. Par S. de Grouchy, veuve Condorcet. Elle y a joint huit Lettres sur la sympathie*, Paris, F. Buisson, An 6 de la République, 2 vol. [Les *Lettres sur la sympathie*, t. II, p. 353-507.]
- SMITH, Adam (1830), *Théorie des sentimens moraux ou Essai analytique sur les principes des jugemens que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres, et ensuite sur leurs propres actions : suivi d'une dissertation sur l'origine des langues. Traduit de l'anglais sur la septième édition par M<sup>me</sup> S. de Grouchy, marquise de Condorcet. Elle y a joint huit Lettres sur la sympathie*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Barrois l'Ainé, 2 vol.
- SMITH, Adam (1860), *Théorie des sentiments moraux ou Essai analytique sur les principes des jugemens que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres, et ensuite sur leurs propres actions, suivi d'une dissertation sur l'origine des langues par Adam Smith traduit par M<sup>me</sup> S. de Grouchy, M<sup>se</sup> de Condorcet; précédée d'une introduction et accompagnée de notes par H. Baudrillard*, Paris, Guillaumin, ix-518 p.
- SMITH, Adam (1961), *The Theory of Moral Sentiments; or an Essay Towards an Analysis of the Principles By Which Men Naturally Judge Concerning the Conduct and Character, First of Their Neighbors, and Afterwards Themselves. To Which Is Added a Dissertation on the Origin of Languages. Contains Also an « Account of the Life and Writings of Adam Smith » by Dugald Stewart*, Leith, A. Allardice, 432 + 96 p.

- SMITH, Adam (1999), *Théorie des sentiments moraux*, trad. par Claude Gautier, Michaël Biziau et Jean-François Pradeau, Paris, Léviathan, 480 p.

### c) Sources iconographiques

- Autoportrait de Marie-Louise Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet. Pastel ayant appartenu à M<sup>me</sup> O'Connor, sa fille. Sophie avait alors 28 ans. En 1994, il appartenait à la comtesse Anne de la Tour du Pin, au château du Bignon, à Ferrières. Reproduit sur la couverture des *Lettres sur la sympathie*, présentées et annotées par Jean-Paul de Lagrave (1993).
- Autoportrait de Sophie de Condorcet destiné à Maillia Garat, peint peu avant ou en 1800. Miniature conservée dans une collection privée. Reproduite dans l'ouvrage de Charles Léger, *Captives de l'amour*, Paris, Gaillandre, 1933.

### d) Source sur Internet

*The Constitution of the USA (1787)* :

<<http://odur.let.rug.nl/~usa/D/1776-1800/constitution/const.htm>>

## 2. Études

- ALBISTUR, Maité et Daniel ARMOGATHE (1977), *Histoire du féminisme français du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Éditions des Femmes, 508 p.
- ALDRIDGE, Alfred Owen (1958), « Condorcet et Paine. Leurs rapports intellectuels », dans *Revue de littérature comparée*, n° 32, p. 47-65.
- ALENGRY, Franck (1971), *Condorcet : Guide de la Révolution française, théoricien du droit constitutionnel et précurseur de la science sociale* (1<sup>re</sup> éd., Paris, 1904), Genève, Slatkine Reprints, xxiii-891 p.
- ALIBERT, Jean Louis (1820), « Éloge historique de Pierre Roussel », dans Pierre Roussel, *Système physique et moral de la femme, suivi d'un fragment du système physique et moral de l'homme, et d'un essai sur la sensibilité*, Paris, Caille et Ravier, p. v-xlvi.
- ANDO, Takaho (1983), « M<sup>me</sup> de Condorcet et la philosophie de la "sympathie" », dans *Studies on Voltaire* (actes du sixième congrès international des Lumières, Bruxelles, juillet, vol. 216, p. 335-336).
- BADINTER, Elisabeth et Robert BADINTER (1988), *Condorcet (1743-1794). Un intellectuel en politique*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Fayard, 671 p.
- BERTAUT, Jules (1922), « La marquise de Condorcet », dans *La Revue de France*, 2<sup>e</sup> année, t. 5, septembre-octobre, p. 644-649.
- BOISSEL, Thierry (1988), *Sophie de Condorcet, femme des Lumières, 1764-1822*, Paris, Presses de la Renaissance, 298 p.

- BOUSSOUNOUSE, Janine (1962), *Condorcet. Le philosophe dans la Révolution*, préf. de Louis de Villefosse, Paris, Hachette, 320 p.
- BROOKES, Barbara (1980), *The Feminism of Condorcet and Sophie de Grouchy*, dans *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, n° 189, p. 297-361.
- BROWN, Karin (1997), « Sophie Grouchy de Condorcet on Moral Sympathy and Social Progress », thèse présentée à la City University de New York.
- BURKE, Edmund (1790), *Reflections on the Revolution in France, and on the Proceedings in Certain Societies in London Relative to that Event*, Londres, J. Dodlsey, 1790, iv-356 p.
- CHATEAUBRIAND, François René de (1871), « Remarques », dans *Le Paradis perdu* de Milton, trad. par François René de Chateaubriand, 1<sup>re</sup> éd. 1828, Paris, Garnier frères, p. ix-xx.
- CHAUSSINAND-NOGARET, Guy (1984), « La marquise de Condorcet, la Révolution et la République », dans *L'Histoire*, n° 71, p. 30-38.
- CONWAY, Moncure Daniel (1900), *Thomas Paine (1737-1809) et la révolution dans les deux mondes*, trad. par Félix Rabbe, Paris, Librairie Plon, xl-460 p.
- DELISLE, Jean (dir.) (1999), *Portraits de traducteurs*, Ottawa/Arras, Presses de l'Université d'Ottawa/Artois Presses Université, coll. « Regards sur la traduction », 305 p.
- DELISLE, Jean (2001), « L'évaluation des traductions par l'historien », dans *Meta*, vol. 46, n° 2, p. 209-226.
- DELISLE, Jean (dir.) (2002), *Portraits de traductrices*, Ottawa/Arras, Presses de l'Université d'Ottawa/Artois Presses Université, coll. « Regards sur la traduction », 406 p.
- DELSAUX, Hélène (1931), *Condorcet journaliste (1790-1794)*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion, 354 p.
- DOUMIC, René (1897), « La marquise de Condorcet », dans *Revue des deux mondes*, vol. 12, n° 2, série 10 (139), p. 921-932.
- DUHET, Paule-Marie (1971), *Les Femmes et la Révolution, 1789-1794*, Paris, Julliard, coll. « Archives », 240 p.
- DUMONT, Étienne (1832), *Souvenirs sur Mirabeau, et sur les deux premières assemblées législatives*, Bruxelles, J.-P. Meline, 370 p.
- GUILLOIS, Antoine (1897), *La Marquise de Condorcet. Sa famille, son salon, ses amis, 1764-1822*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Paul Ollendorff, v-255 p.
- LAGRAVE, Jean-Paul de (1989), « L'influence de Sophie de Grouchy sur la pensée de Condorcet », dans Pierre Crépel et Christian Gilain (dir.), *Condorcet, mathématicien, économiste, philosophe, homme politique*, Paris, Minerve, coll. « Voies de l'histoire », p. 434-442.
- LAGRAVE, Jean-Paul de (1991), « Les Lettres sur la sympathie de Sophie de Condorcet », dans *Nature, droit, justice*, Toulouse, Sociétés britannique et française d'étude du 18<sup>e</sup> siècle, p. 107-115.

- LAGRAVE, Jean-Paul de (1992), « À propos de Sophie de Grouchy », dans *Chantiers révolutionnaires. Science, Musique, Architecture. Manuscrits de la Révolution II*, études réunies et présentées par Béatrice Didier et Jacques Neefs, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, p. 47-49.
- LA PORTE, J. de (1769), *Histoire littéraire des femmes françoises ou lettres historiques et critiques, contenant un Précis de la Vie & une analyse raisonnée des Ouvrages des Femmes qui se sont distinguées dans la Littérature Françoise*, Paris, Lacombe, 5 t.
- LÉGER, Charles (1933), *Captives de l'amour, d'après des documents inédits. Lettres intimes de Sophie de Condorcet, d' Aimée de Coigny et de quelques autres cœurs sensibles*, Paris, C. Gaillandre, viii-263 p.
- LESSAY, Jean (1987), *L'Américain de la Convention : Thomas Paine, professeur de révolutions, député du Pas-de-Calais*, Paris, Librairie académique Perrin, 261 p.
- MICHELET, Jules (1960), *Les Femmes de la Révolution. Héroïnes, victimes, amoureuses*, éd. annotée par Pierre Labracherie et par Jean Dumont, texte de présentation de P. Bessand-Massenet et de P. Labracherie, Paris, Club du livre d'histoire, 282 p.
- MONCEAUX, Paul (1897), « La marquise de Condorcet », dans *Revue bleue*, n° 1, p. 149-153.
- MORELLET, abbé André (1821), *Mémoires de l'abbé Morellet sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution, précédées de l'éloge de l'abbé Morellet, par M. Lémontey*, Paris, Librairie française de Ladvocat, 2 vol., I – 384 p.; II – 444 p.
- MOULIN, Anne-Marie et Pierre CHUVIN (2001), *Lady Mary Montagu. L'islam au péril des femmes. Une Anglaise en Turquie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, introduction, traduction et notes d'A.-M. Moulin et P. Chuvin, (1<sup>re</sup> éd., Maspero, 1981), Paris, Éditions La Découverte & Syros, coll. « La Découverte/Poche », 254 p.
- NODIER, Charles (1834), « Du mouvement intellectuel dans les lettres et dans les arts sous le Directoire et le Consulat », dans *Revue de Paris*, t. XI, p. 245-260.
- O'CONNOR, Éliza (1968), « Notes biographiques sur M<sup>me</sup> de Condorcet et sur M<sup>me</sup> Vernet, par M<sup>me</sup> O'Connor », dans Jean-François Eugène Robinet, *Condorcet : sa vie, son œuvre, 1743-1794*, Genève, Slatkine Reprints, p. 369-372.
- PONS, Alain (1994), « Un appel au bonheur de l'héritière des Lumières », préface des *Lettres sur la sympathie* suivies des *Lettres d'amour*, présentées et annotées par Jean-Paul de Lagrave, Montréal/Paris, L'Étincelle, p. 7-11.
- RÉMOND, René (1974), *L'Ancien Régime et la Révolution, 1750-1815*, Paris, Seuil, coll. « Points – Histoire », 220 p.

- ROBINET, Jean-François Eugène (1968), *Condorcet : sa vie, son œuvre, 1743-1794*, (1<sup>re</sup> éd., Paris, 1893), Genève, Slatkine Reprints, 397 p.
- SAINTE-BEUVE (1998), *Portraits de femmes*, édition présentée, établie et annotée par Gérard Antoine, de l'Institut, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 700 p.
- SÉNÈQUE (2001), *Apprendre à vivre*, éd. revue et augmentée. Lettres à Lucilius choisies et traduites du latin par Alain Golomb, Paris, Arléa, 292 p.
- VALENTINO, Henri (1950), *Madame de Condorcet, ses amis et ses amours (1764-1822)*, Paris, Librairie académique Perrin, 283 p.
- VINCENT, Bernard (1987), *Thomas Paine ou La religion de la liberté : Biographie*, Paris, Aubier Montaigne, 404 p.